

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5852>



MUTATIONS INTER-ACADÉMIQUES 2020

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - A la Une en Saône-et-Loire -



Publication date: dimanche 10 novembre 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



La période de saisie des vœux sur le serveur SIAM pour participer au mouvement inter-académique est fixée

du mardi 19 novembre (12h) au lundi 9 décembre 2018 (12h), sous réserve de la parution de la circulaire le 14 novembre 2019



Les commissions paritaires ne seront plus compétentes en matière de mouvement dès le 1er janvier 2020. Pour vous aider à formuler correctement vos vœux de mutation, les commissaires paritaires du SNES-FSU vous proposent :

- **une réunion d'information le mercredi 20 novembre** à la maison des syndicats à Chalon-sur-Saône (à 15h)
- **des rendez-vous personnalisés** lors de leurs permanences.
- **Cliquez** sur la vignette ci-dessous pour accéder à tous les renseignements nécessaires.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

